attac

# Le Courriel d'information

*n°287 – Vendredi 30 Novembre 2001.*

## VERS UN CONTRAT PLANETAIRE ?

### Dans ce numéro

**1- Pôles de crises et contrat planétaire**
Face au désespoir vecteur de haines et de terrorisme, il est de notre responsabilité de proposer une alternative, un contrat d'espoir et de renouvellement. Nous en avons les moyens et c'est nécessaire. Les Citoyens le soutiendront. Un autre monde est possible.

**2- Allégements de dette et développement**
La France a choisi de procéder, plutôt qu'à une annulation de la dette d'Aide publique au développement, à un refinancement par dons des échéances dues. C'est-à-dire que le pays continue de rembourser ses échéances à la France qui s'engage en échange à reverser un don équivalent dont l'utilisation est soumise à conditions.

**3- En temps de guerre, qui paie ?**
Si le " plan républicain " aboutit, les riches paieront une plus petite part des dépenses gouvernementales – y compris celles liées à la guerre – et tous les autres devront payer plus. Il n'est pas suffisant que les salariés perdent leur emploi, par centaines de milliers.

**4- Une autre Europe est possible**
C'est cette Europe que nous voulons porter en décembre à Bruxelles, surtout maintenant que l'on essaie, avec la guerre, d'accélérer le mouvement vers la privatisation de tout ce qui est public, en faisant taire les voix discordantes et les espaces de dissension.

**5- Dans le ciel, rien ne va plus.**
Préavis de grève pour le personnel à terre en France contre la privatisation du ciel. En Belgique la faillite de la compagnie aérienne Sabena donne l'occasion d'une longue analyse sur les mécanismes financiers qui ont prévalu et dans lesquels on retrouve entre autres, création de valeur pour les actionnaires, paradis fiscaux et montages financiers, privatisation sauvage… des grands classiques.

**6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

## Pôles de crises et contrat planétaire

Par Susan George

Quelles étaient les crises mondiales majeures avant l'abomination du 11 septembre 2001 ?

Il est possible d'identifier quatre pôles de crises, qui sont – comme on s'en doute – interdépendants.

— Premièrement, le pôle de destruction environnementale, et notamment les modifications climatiques, elles-mêmes essentiellement dues à la dépendance excessive, immuable et inconséquente de l'Occident envers les combustibles fossiles. A noter également, la pollution de l'air et de l'eau, la destruction massive des espèces, la perte de fertilité du sol, la déforestation, et ainsi de suite.

— Deuxièmement, le pôle de pauvreté et d'inégalités, avec des disparités croissantes et une mauvaise distribution de la richesse, à la fois en matière d'emploi et de ressources, entre et au sein des nations, ce qui consolide l'écart déstabilisant entre Nord et Sud et crée un sentiment omniprésent d'injustice.

— Troisièmement, la crise de la démocratie et de la prise de pouvoir à travers le monde, elle-même liée au contrôle par l'élite, engendré par des inégalités énormes (voir ci-dessus). Des progrès formels en matière de démocratie (élections, etc.) ont pu être remarqués par endroits, particulièrement depuis la chute du mur de Berlin, mais une réelle participation populaire reste l'exception et la plupart des gens – qu'ils soient du Nord ou du Sud – exercent peu ou pas de contrôle sur les conditions fondamentales de leurs propres vies.

— Quatrièmement, la menace larvée d'une crise économique de récession / dépression. Une surcapacité grave et structurelle est désormais la règle dans pratiquement toutes les industries

et les services ; le chômage de masse et l'exclusion actuels ne feront qu'alourdir les autres fardeaux.

Comme si tout cela ne suffisait pas, le 11 septembre 2001 nous fait entrer dans l'âge de l'Insécurité radicale et du conflit post-Etat. Nous devons maintenant faire face à un ennemi tapi dans l'ombre, non déclaré, sans territoire, qui ne se bat pas pour des objectifs rationnels, qui ne respecte aucune des " règles de la guerre " élaborées à travers les siècles et qui fait entrer jusque dans les foyers et les lieux de travail des nantis, des démocrates, des " bons citoyens " toute l'horreur de l'Imprévisible.

Nous devons à tout prix éviter le " heurt des civilisations " auquel fait référence Samuel Huntington. C'est là le scénario que Ben Laden et ses confrères fondamentalistes désirent de toutes leurs forces, convaincus qu'une action généralisée des Américains contre des civils arabes radicaliserait des millions de musulmans et mènerait tout droit à une guerre sainte contre l'Occident haï. Le président égyptien Hosni Moubarak a décrit Ben Laden comme " un mégalomane qui veut prendre le contrôle du monde entier ". Nous ne devons pas lui faciliter la tâche.

Il est maintenant temps de se rappeler plutôt les conseils du grand général chinois, Sun Tzu [vers 500 avant J.-C.] : " Ne faites pas ce que vous aimeriez faire le plus. Faites ce que votre adversaire aimerait le moins que vous fassiez. "

Or, qu'est-ce qu'un ennemi fanatique, post-étatique aimerait le moins que nous fassions ? Quels chemins pourrions-nous choisir afin de renverser ses objectifs tout en apportant un remède aux pôles de crises énoncées ci-dessus ? Ces chemins existent, mais jusqu'ici, nos dirigeants politiques donnent plutôt l'impression d'être dans l'indécision, sous le choc. Encore une fois, il sera du devoir des citoyens de les convaincre qu'ils doivent agir courageusement. Le terrorisme nous fait vivre un moment qui rappelle – bien que porteur de moins d'espoir – les années 1940, lors de la conception des institutions de Bretton Woods et du plan Marshall.

Il nous faut maintenant une stratégie keynésienne, nouvelle, mise à jour et adaptée à la mondialisation, pas seulement aux Etats-Unis ou en Europe, mais dans le monde entier.

Nous avons besoin d'injecter massivement dans l'économie globale des ressources pour contrer les crises. Elles doivent porter sur le renouvellement de l'environnement, l'éradication de la pauvreté et le gouvernement démocratique.

Un tel Contrat planétaire comporterait les éléments suivants :

— Le renouvellement et la réparation de l'environnement : l'Occident doit surmonter sa désastreuse dépendance sur les combustibles fossiles, surtout qu'ils sont principalement produits dans des pays qui pourraient, malgré toutes les précautions prises, tomber dans le camp des fondamentalistes dont la première action serait de semer la zizanie dans les économies occidentales. Il nous faut un programme pour lancer une production massive d'énergie solaire, d'autres énergies renouvelables et de technologies propres, à l'aide de subventions et de crédits à l'export si besoin, ainsi que pour assainir le Nord, replanter le Sud et prendre des mesures de préservation partout.

— Des mesures anti-pauvreté : elles garantiront une vie dans le respect de la dignité de chacun : diverses agences des Nations Unies ont affirmé que l'on pourrait fournir eau potable, nourriture adéquate, logement, soins de santé et éducation à toute la population terrestre pour moins de 100 milliards de dollars par an pendant dix ans.

— La condition démocratique : personne ne veut voir se répéter l'histoire des décennies écoulées où les élites ramassent virtuellement tous les bénéfices à la fois du commerce et de l'aide au développement. Les citoyens de l'Occident sont favorables à une aide aux pays pauvres, mais seulement si on leur garantit que les ressources arriveront bien à ceux qui en ont besoin.

Par conséquent, afin de bénéficier des bienfaits du Contrat planétaire, les gouvernements du Sud devraient affecter des représentants de leur propre société civile à la gestion et à la distribution de ces ressources. Or toutes les sociétés, quel que soit leur degré de pauvreté, disposent d'organisations de ce type, représentant des paysans, des ouvriers, des femmes, la communauté des affaires, etc., qui jouissent d'une liberté plus ou moins grande selon le gouvernement en place. Les pays arabes ou musulmans qui souhaiteraient rejoindre le Contrat planétaire devraient faire preuve de bonne foi en se débarrassant eux-mêmes de leurs éléments fondamentalistes à risque.

Il serait souvent utile d'inclure des représentants des ONG et de la société civile du Nord qui ont déjà travaillé avec les groupes les plus indépendants du Sud afin de s'assurer que les gouvernements et les élites ne sont pas simplement en train de manipuler la " société civile " ou de s'y substituer. Aucun gouvernement ne serait obligé de rejoindre le Contrat planétaire, mais une fois admis, il devrait également accepter la condition démocratique (et anti-fondamentaliste en général), sans récriminations sur de soi-disant " interférences " ou " néocolonialismes ".

Le modèle de processus budgétaire municipal de Porto Alegre (Brésil) devrait inspirer la redistribution des ressources. Dans cette cité de 1,3 million d'habitants, des associations de voisinage élues sont dotées d'allocations budgétaires qui doivent financer leurs projets prioritaires, établis de façon démocratique. Les gaspillages et la corruption n'ont presque plus cours. Le Contrat planétaire devrait également permettre l'émergence d'un corps d'auditeurs professionnels, indépendants, ayant la capacité de recommander que soit mis fin aux déboursements en cas de corruption ou de détournement avérés de la part du gouvernement ou de groupes d'élite.

Le financement du Contrat planétaire

Bien que l'on puisse vraisemblablement en trouver beaucoup plus, 200 milliards de dollars par an devraient suffire pour vaincre les pôles de crises et, de surcroît, pour tirer le monde de la menace de dépression actuelle. Rappelons que, suite à la Deuxième Guerre mondiale, les Etats-Unis ont dépensé plus de 3 % de leur PNB pour le plan Marshall, sachant que la reconstruction de l'Europe, leur partenaire commercial privilégié, étaient dans l'intérêt des deux parties. Une nouvelle situation gagnant-gagnant de ce type peut désormais être mise en place à l'échelle mondiale, à l'aide des éléments suivants :

— L'aide officielle au développement représente, à l'heure actuelle, environ 50 milliards de dollars. Cette somme devrait être mise dans un pot commun et les pays du Nord devraient cesser de tenter de l'utiliser pour générer des exportations. Dans nombre de pays, les bureaucraties des ONG sont désormais dépendantes des budgets d'aide gouvernementaux : elles s'opposeraient à une telle disposition et devraient à leur tour rencontrer une opposition.

— L'annulation de la dette constituerait un apport énorme. La condition démocratique, décrite ci-dessus, impliquerait la cessation des remboursements aux pays du Nord.

— La fermeture des paradis fiscaux et la répression de la criminalité financière et du blanchiment de l'argent de toute nature permettraient aux gouvernements de récupérer les revenus jusqu'ici drainés par les mafias transnationales. Une proposition controversée est la légalisation de toutes les drogues, leur mise en vente dans des boutiques (ordinaires, sans éclat) dans le cadre du " commerce équitable " sous l'égide gouvernementale, et leur taxation. Cette solution ne rapporterait-elle pas des milliards de revenus, tout en diminuant le nombre de consommateurs de drogues et en réduisant la destruction de l'environnement en Colombie par l'aspersion de défoliants ? (Cette proposition, comme toutes les autres, est un sujet à débattre. La commerce illégal des drogues est estimé à environ 2 ou 4% du produit mondial brut. Or celui-ci alimente l'économie informelle, échappe à la taxation, encourage la criminalité et la recherche de personnes dépendantes. Elle profite aussi aux mafias qui par l'intermédiaire de système financier opaque réinjecte ses revenus dans l'économie légale. Il nous faut donc confronter ce problème)

— L'application des taxes dites " de type Tobin " sur les monnaies et autres transactions internationales financières. " De type Tobin ", car la proposition classique du professeur Tobin n'est sans doute plus totalement adaptée à la situation actuelle, étant donné qu'elle avait été conçue pour freiner la spéculation plutôt que pour générer des revenus.

— L'application d'une taxation internationale sur les fusions transnationales et sur les acquisitions des conglomérats qui représentent à l'heure actuelle quelque 80 % des investissements directs à l'étranger.

— La levée d'une " taxe unitaire sur les bénéfices " auprès des entreprises transnationales (1). Les citoyens seraient favorables à une telle taxe, qui est fondée sur la justice car les multinationales exploitent actuellement le " transfert tarifaire " et " la comptabilité créative " pour payer moins que leur juste part des budgets gouvernementaux dans le Nord, alors que le fardeau de l'imposition touche de façon croissante les revenus et la consommation. Cela permettrait aussi de réduire les pressions exercées à l'encontre des pays du

tiers-monde pour qu'ils fournissent des paradis fiscaux à ces multinationales. Une partie de la taxe unitaire sur les bénéfices pourrait être dévolue au Contrat planétaire.

La proposition de George Soros concernant les Droits spéciaux de retrait trouverait naturellement sa place dans un nouvel arsenal de mesures financières.

Il ne manque pas de mesures disponibles pour financer un Contrat planétaire, du moment que l'on reconnaît le principe fondateur d'un tel contrat : le monde de la globalisation entraîne nécessairement le besoin d'une taxation globale et d'une redistribution.

Administrer le Contrat planétaire

Comme il sera expliqué ci-après, les citoyens mobilisés n'accordent pas beaucoup de crédit aux institutions internationales. Le vide institutionnel représente un obstacle majeur face à l'affirmation que "Un autre monde est possible". On se méfie des institutions internationales puissantes ; celles auxquelles on fait confiance n'ont pas de pouvoir.

Nous préférerions confier la gestion d'un Contrat planétaire à une institution nouvelle plutôt qu'à une Banque mondiale ou un Fonds monétaire international – qui ne bénéficient plus du tout de notre confiance – remaniés. Cela ne veut pas dire qu'il faut "jeter" les individus présents au sein de ces institutions. Nombre d'entre eux ont une expérience précieuse et pourraient contribuer grandement à la réussite, du moment qu'ils soient volontaires et capables d'observer les nouvelles règles du jeu.

Le fait est que nous ne pouvons plus accepter des structures où seuls sont représentés les gouvernements La Charte des Nations Unies commence ainsi : "Nous, les Peuples des Nations Unies", avant de les balayer immédiatement, on doit ramener les peuples au bercail et restituer la place qui lui revient à la société civile.

Le fait d'instaurer des contrôles et des équilibres, de garantir (comme ci-dessus) le gouvernement par le peuple dans les pays individuels et de mettre en place de nombreuses patrouilles volantes d'auditeurs anti-corruption permettrait l'établissement de diverses structures administratives. Des experts des agences des Nations Unies devraient être recrutés, la bureaucratie réduite a minima et les quotas par pays en matière de représentation abolis. On devrait mettre en place un Comité indépendant disposant d'un réel pouvoir de sanction à l'encontre de l'Administrateur et des personnels exécutifs.

Conclusion

Un Contrat planétaire ne serait pas un remède contre le mal inhérent à l'état humain ni contre les fanatismes des fondamentalistes ou des fascistes, rien ne pourrait grand chose contre tout cela. Nous savons que les parrains des terroristes ne s'intéressent pas du tout aux pauvres ni à la justice. Le fait est qu'ils se nourrissent au contraire de la pauvreté et de l'injustice, terreaux propices aux insatisfactions. Jusqu'ici, les Etats-Unis ne présentent pas un bilan très brillant : ils ont imposé des embargos, bombardé, maltraité et liquidé un nombre incalculable de civils. Les "Humbles de la Terre" savent cela, ils savent que leurs vies ne sont pas jugées à la même aune que celles des Occidentaux et ils savent également très précisément ce qu'on leur refuse, car la mondialisation implique aussi la diffusion étendue et immédiate des informations et des images.

Face au désespoir vecteur de haines et de terrorisme, il est de notre responsabilité de proposer une alternative, un contrat d'espoir et de renouvellement. Nous en avons les moyens et c'est nécessaire. Les Citoyens le soutiendront. Un autre monde est possible.

Susan George
Première parution ATTAC-Newsletter 105
newsletter@attac.org
Traduction : Pamela Denton et Irène Nouailhac, traductrices bénévoles coorditrad@attac.org

Références
(1) Comme proposé par le professeur Howard Wachtel de l'Université américaine dans plusieurs articles : si on avait connaissance des bénéfices mondiaux, des revenus sur les ventes à l'échelle mondiale et des revenus des ventes des multinationales dans chaque juridiction fiscale, on pourrait les taxer au sein de chaque juridiction fiscale à un taux plancher international. Exemple : la Compagnie X fait un bénéfice de 1 milliard de dollars et perçoit 40 % de ses revenus de ventes aux Etats-Unis. Les bénéfices gagnés aux Etats-Unis sont donc estimés à 400 millions de dollars, base sur laquelle on appliquera la taxe sur les bénéfices.

## Allégements de dette et développement

Par La plate-forme « Dette et développement »

Note d'information novembre 2001

Les allégements de dette en cours

L'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) a été lancée en 1996, puis renforcée en 1999 à l'occasion des Sommets des pays du G7. Son élaboration a été confiée à la Banque mondiale et au Fonds Monétaire International (FMI) et implique les principaux pays créanciers, dont la France.

L'initiative PPTE prévoit un allégement partiel des créances bilatérales et multilatérales devant permettre à ces pays d'atteindre un niveau de dette considéré comme « soutenable » par ces institutions. Ces allégements sont par ailleurs complétés par des allégements bilatéraux supplémentaires : annulation des créances d'Aide publique au développement et allégement supplémentaire des créances commerciales publiques garanties.

Au total les pays créanciers se sont engagés à annuler pour près de 100 milliards de dollars de dette. La France étant un des premiers contributeurs de cette initiative avec un effort de 11 milliards d'euros d'annulations.

Les pays concernés sont les pays à la fois très pauvres et très endettés, selon des critères définis par la Banque mondiale. Sur les 41 pays initialement sélectionnés, 34 devraient effectivement être retenus dans l'Initiative, au terme d'un processus en plusieurs étapes. A ce jour 23 pays ont commencé à bénéficier de l'Initiative PPTE.

La réduction de la pauvreté
Aux réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale de septembre 1999 a été annoncé le lancement des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), comme condition aux allégements de dette. Ces documents succèdent en partie aux traditionnels programmes d'ajustement structurel.

Ces cadres sont validés par les Institutions financières internationales mais doivent être élaborés par les pays eux-mêmes et lier réduction de la dette et réduction de la pauvreté.

Un des aspects nouveaux des DSRP réside dans la consultation de la société civile sur les orientations des politiques nationales de lutte contre la pauvreté et l'élaboration des DSRP.

Bien entendu cette consultation ne se fait pas sans difficulté mais il existe cependant, dans bien des cas, des opportunités pour les acteurs de la société civile des pays concernés de faire entendre leur voix et de renforcer leur action.

L'initiative française d'allégement de dette

Devant l'importance des montants dégagés par les annulations des créances bilatérales françaises, les pouvoirs publics français ont décidé de mettre en œuvre un processus de contrôle spécifique de leur utilisation.

La France a choisi de procéder, plutôt qu'à une annulation de la dette d'Aide publique au développement, à un refinancement par dons des échéances dues. C'est-à-dire que le pays continue de rembourser ses échéances à la France qui s'engage en échange à reverser un don équivalent dont l'utilisation est soumise à conditions.

Pour gérer ces fonds il est prévu la signature entre la France et les pays concernés d'un Contrat de désendettement et de développement (C2D). Celui-ci, tout en s'intégrant dans le cadre plus large des DRSP, définira les grandes modalités d'utilisation des fonds.

La France s'est engagée à réaliser ces allégements « en pleine association des société civile ». C'est dans ce cadre que la plate-forme « Dette & Développement » souhaite informer le plus largement possible les acteurs de la société civile française concernés.

Concrètement il est prévu que se mettent en place dans les principaux pays concernés des « Comités d'orientation de suivi » ouverts à des représentants de la société civile.

Ces comités seront co-présidés par l'Ambassadeur de France et le gouvernement local et se réuniront deux fois par an pour recueillir les propositions de programmes et opérations. Par l'intermédiaire d'un rapport annuel ou bi-annuel, ce comité suivra également les opérations en cours d'exécution et dressera un bilan-évaluation sur celles déjà réalisées. Les ONG françaises participantes seront choisies par la partie française, et le choix des autres ONG relèvera des autorités locales.

Il est par ailleurs prévu dans la négociation avec les gouvernements qu'une part des fonds pourra être affectée sous forme de subventions à des

projets présentés par des collectivités locales ou des composantes de la société civile.

En France, la société civile devrait être également directement associée via sa participation à un groupe de travail ad-hoc regroupant les administrations.

Les pays concernés par le refinancement par dons et les C2D sont au nombre de 9 : Mozambique, Mauritanie, Cameroun, Guinée, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, R.D. Congo.

Pour plus d'informations, merci de bien vouloir nous contacter à Plate-forme « Dette & Développement » / Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) 4, rue Jean Lantier - 75001 Paris - Tél. : 0144828153 - Fax : 0144828145 E-mail : dette@ccfd.asso.fr - Site internet : www.dette2000.org
Les documents officiels et les analyses seront distribués lors de la journée d'information du 6 décembre.

## En temps de guerre, qui paie ?

Par Doug Henwood

Les riches en campagne pour plus de réductions d'impôts

Il y a un vieux dicton d'économistes selon lequel, en temps de guerre, les gouvernements mettent en œuvre des politiques égalitaires pour obtenir le support populaire. Par exemple, au cours des deux premières guerres mondiales et de la guerre de Corée, le gouvernement a mis en place une taxe supplémentaire sur les bénéfices des entreprises – en partie parce que le gouvernement avait besoin de ce revenu, mais aussi afin que la population évite de croire que les entreprises tiraient profit de l'effort de guerre. Le taux d'imposition des particuliers a également été relevé pour les tranches supérieures à la fin des deux guerres mondiales.

Pas cette fois. Dans sa grande lutte contre le terrorisme, une lutte dont le gouvernement Bush nous dit qu'elle pourrait durer 40 à 50 ans, on dirait que c'est Papa Warbucks qui mène la danse.

L'étalage d'égoïsme et d'opportunisme est frappant, même pour quelqu'un accoutumé à voir le Congrès en action.

En quelques jours, après l'effondrement du World Trade Center, le Congrès avait adopté une subvention de 15 milliards de dollars pour les compagnies aériennes. Pour les 100 000 et quelques salariés licenciés, pas un centime.
Et à présent que le Congrès discute de mesures destinées à stimuler l'économie, les porcs se pressent devant l'auge, et nos législateurs sont désireux de les nourrir royalement.

Il n'est pas question de remettre en cause le besoin d'un grand coup de pouce fiscal. L'économie américaine était déjà défaillante avant le 11 septembre. Distinguer s'il s'agissait d'une véritable récession n'était pas aisé, mais la croissance de l'emploi avait pris fin, et l'industrie avait commencé à décliner depuis un an. Entre mars 2000 et septembre 2001, plus d'un million d'emplois dans l'industrie ont disparu. Le secteur des services en a absorbé une part, mais lui aussi était mal en point.

La cause sous-jacente de ce ralentissement est l'éclatement de la bulle financière créée autour des high-tech. Quand des bulles spéculatives géantes éclatent, elles laissent généralement derrière elles des économies sérieusement affaiblies, qui peuvent mettre des années à se rétablir.
C'est exactement ce qui s'est passé aux USA au début des années 1990, et au Japon ces 12 dernières années.

Les attaques du 11 septembre ont porté un coup économique et psychologique sérieux à une économie déjà affaiblie, qui a presque certainement entamé une véritable récession.

CONGRÈS RÉTROGRADE

Le remède classique à une récession serait une forte stimulation fiscale – réductions d'impôts pour les bas et moyens revenus – et une augmentation des dépenses gouvernementales. La logique sous-jacente est simple : en temps troublés, les personnes ayant de l'argent sont réticentes à le dépenser, et celles qui normalement n'en ont pas beaucoup se retrouvent avec moins encore, en raison des licenciements, du chômage partiel et des réductions de salaires. Les entreprises, confrontées à des ventes et des profits en baisse, coupent dans leurs investissements et licencient en masse. Alors, que s'apprête à faire le Congrès ? Il envisage des réductions d'impôts pour les très riches, et des baisses d'impôts sur les entreprises : économiquement inefficace, l'exact opposé de ce qui est nécessaire, mais néanmoins très agréable pour ceux qui les financent.

En octobre, la Chambre a adopté une enveloppe de 100 milliards de dollars destinée à permettre aux entreprises de déduire davantage de leurs impôts les investissements qu'elles auraient faits de toute façon, facilitant à des compagnies comme General Electric ou General Motors la mise à l'abri de leurs profits dans des paradis fiscaux, et offrant des milliards de subventions à des compagnies rentables.

La raison avancée à ces mesures est qu'elles encourageraient les firmes à investir, à croître et à embaucher, mais il n'y a aucune preuve comme quoi ce type de réductions d'impôts aurait ces effets désirables. Les compagnies investissent, croissent et embauchent quand leurs ventes augmentent, et les considérations fiscales sont au mieux secondaires.

L'amendement de la Chambre accélérerait également les réductions d'impôts de Bush en faveur des plus riches contribuables, en ramenant leur mise en place de 2006 à 2002, et réduirait l'imposition des plus-values. Selon des estimations de Citizens for Tax Justice (CTJ, Citoyens pour la Justice Fiscale), 41% des réductions fiscales iraient au 1% le plus riche de la population, et près des trois quarts seraient destinés aux 10% les plus riches.

L'administration Bush est très satisfaite de cette approche. Mais les riches ne pourront pas dépenser assez de leurs bénéfices pour avoir un effet stimulant significatif.

LA LUTTE DES CLASSES DU PARTI RÉPUBLICAIN

Les choses sont un peu plus complexes au Sénat. Les républicains y ont proposé des réductions d'impôts encore plus importantes pour les riches, et dont CTJ estime que plus de la moitié irait au 1% le plus riche. Contrairement à la Chambre, cependant, les républicains n'ont pas obtenu assez de voix pour faire passer leur amendement. Les démocrates ont, contrairement à leur habitude, émis quantité de critiques.

Jim Jordan, directeur du Comité de la campagne démocrate au Sénat, a déclaré au New York Times qu'il était stupéfait de constater " à quel point les républicains peuvent aller pour prouver qu'ils sont le parti des riches et des entreprises ". Les républicains taxent ce genre de discours de " lutte des classes ", comme si leurs propres schémas de pensée n'entraient pas dans ce cadre..

Les riches paieront une part moindre du budget gouvernemental, et tous les autres paieront plus.

Les démocrates ont proposé jusqu'ici d'augmenter les dépenses de sécurité intérieure, de couverture maladie pour les salariés licenciés et d'allocations chômage, mais rien qui n'aille pas dans le sens de la lutte des classes, ni probablement qui ressemble à un stimulus économique. Et les démocrates favoriseraient eux aussi des réductions d'impôts sur les entreprises.

Si le " plan républicain " aboutit, les riches paieront une plus petite part des dépenses gouvernementales – y compris celles liées à la guerre – et tous les autres devront payer plus. Il n'est pas suffisant que les salariés perdent leur emploi, par centaines de milliers.

La seule bonne nouvelle est que les deux partis s'entendent pour verser à ceux des plus pauvres qui ne remplissaient pas les conditions pour obtenir l'avoir fiscal de 300 dollars cet été, un chèque du même montant. Malheureusement, ces avoirs n'avaient pas eu beaucoup d'effet stimulateur : il semble que les bénéficiaires aient placé leur chèque en épargne ou l'aient utilisé pour liquider des dettes plutôt que le dépenser. Cette tendance à épargner en temps troublés est exactement la raison pour laquelle les dépenses gouvernementales directes devraient représenter une part importante de l'enveloppe destinée à donner un coup de pouce à l'économie.

Que devrait comprendre une telle enveloppe ? En voici quelques éléments : une extension et un allongement de la couverture chômage (seulement 47% des chômeurs en bénéficient aujourd'hui, contre 75% dans les années 1970) ; une relance de la politique de répartition des revenus, abandonnée sous Reagan, pour accorder des aides aux Etats qui souffrent d'un fort déclin de leurs revenus en raison de la récession ; une aide à la compagnie ferroviaire Amtrak, pour promouvoir des transports économes en énergie et proposer une alternative à l'avion ; et des réductions d'impôts (plus généreuses que 300 dollars !) pour les ménages à revenus faibles et moyens.

Malheureusement, les formations qui devraient se battre pour un tel ensemble de mesures, comme l'AFL-CIO, ont majoritairement abandonné la lutte.

Doug Henwood est éditeur de The Left Business Observer www.leftbusinessobserver.com un magazine économique et politique
Article publié en collaboration. Labor Notes est un mensuel basé à Détroit. Vous pouvez vous y abonner directement http://www.labornotes.org
Traduction : Anne Chalieu et Irène Nouailhac, traductrices bénévoles coorditrad@attac.org

## Une autre Europe est possible

Par Marco Bersani, d'ATTAC-Italie, Luciano Muhlbauer du Sin Cobas, Gianni Fabbris, d'Altragricoltura

Alors que les bombardements sur l'Afghanistan se poursuivent et que s'aggrave le climat de guerre globale permanente, à travers lequel le néolibéralisme essaie de répondre à la grave récession économique et à la chute verticale de consensus, avec la formulation de la Constitution européenne, l'Union européenne se prépare à conclure, le 14 décembre à Bruxelles-Laeken (ex résidence des monarques belges), le parcours entrepris à Nice avec la "Charte des droits fondamentaux des citoyens européens".

Déjà à Nice, en décembre 2000, beaucoup d'entre nous contestaient une charte des droits qui, en fait, constituait un grand pas en arrière et une hypothèque sur les droits acquis dans chaque pays (droit au travail, retraites, aides contre le chômage, droit à l'instruction, etc.). D'ailleurs, quel meilleur symbole de l'Europe en préparation que ce train bloqué pendant deux jours à la frontière à Vintimille pour empêcher la libre expression de la dissension ? Aujourd'hui, un an après, la situation s'est sensiblement détériorée : l'Europe est en guerre et chaque état de l'Union prépare des législations qui limitent fortement les droits de citoyenneté, d'expression et de démocratie. Malgré les mobilisations massives contre l'absence de débat démocratique ou l'exclusion sociale qui pèsent sur le processus européen (Cologne, Nice, Göteborg), les gouvernements européens poursuivent avec impertinence leur parcours vers une Europe de technocrates en ne tenant aucun compte des propositions pour "une autre Europe", qui viennent des mouvements et des organisations sociales de tous les pays de l'Union.

Ils veulent une Europe libérale, à l'intérieur de laquelle les capitaux financiers et les marchandises puissent circuler sans entraves d'aucune sorte, où les travailleurs ne soient pas sujets de droit, mais "ressources humaines" en concurrence entre eux, où l'environnement, la terre et les aliments soient des "ressources pour le développement", c'est-à-dire des marchandises pour l'agro-business alimentaire.

Ils veulent une Europe forteresse, fermée à la circulation et aux espérances des migrants qui se bousculent à ses portes, ainsi qu'à la dissension et aux horizons d'un monde différent et possible qui s'organisent à l'intérieur de ses frontières.

Ils veulent une Europe en guerre pour le contrôle des ressources énergétiques mondiales, qui permette que se perpétue un modèle de développement insoutenable sur le plan écologique et social.

Mais il y a une autre Europe, celle des mouvements contre la mondialisation néolibérale, qui se sont développés ces dernières années avec les mobilisations et qui sont porteurs de propositions pour une Europe des peuples, et non des multinationales.

C'est l'Europe des mouvements paysans, qui contestent la Politique agricole communautaire, qui génère faim et insécurité alimentaire et qui oblige chaque jour six cents exploitations agricoles à fermer leurs portes, flouées par les choix de ceux qui prêchent la libéralisation économique, imposant une agriculture qui épuise les ressources naturelles et transforme les aliments en danger pour les consommateurs.

C'est l'Europe des travailleurs et des travailleuses, qui contestent le chômage de masse et la précarité du salaire, du travail et de la vie comme seuls horizons possibles, dans un scénario dans lequel le droit au travail et au revenu sont transformés en "devoir" de se démontrer "employables", c'est à dire, "profitables" et corvéables à merci, parce que dépouillés de toutes les garanties acquises.

C'est l'Europe des citoyens et des citoyennes, qui demandent une démocratie réelle et participative, qui demandent que la politique prime sur l'économie et qui défendent en tant que biens communs non négociables l'eau, la nourriture, la santé, l'instruction, les services publics et les droits sociaux.

C'est cette Europe que nous voulons porter en décembre à Bruxelles, surtout maintenant que l'on essaie, avec la guerre, d'accélérer le mouvement vers la privatisation de tout ce qui est public, en faisant taire les voix discordantes et les espaces de dissension. Nous croyons que, après la grande mobilisation de Rome du 8, 9 et

10 novembre, avec le forum anti-libéral et avec l'imposante manifestation "contre la guerre économique, sociale et militaire", le mouvement italien a démontré une maturité de proposition et une capacité d'agrégation des consensus importantes et riches de potentialités : Bruxelles peut devenir la prochaine étape d'un parcours qui, par la dimension de ses contenus et la multiplicité des interlocuteurs présents, doit trouver dans l'espace européen le lieu où il faut conduire la mobilisation contre la guerre, le conflit, et où il faut construire les transformations.

Une autre Europe est possible !

Marco Bersani d'ATTAC-Italia, Luciano Muhlbauer du Sin.Cobas, Gianni Fabbris de Altragricoltura

Nous invitons tout le monde, syndicats, organisations, associations et Forums sociaux à adhérer à l'appel pour une mobilisation unitaire
Pour les adhésions: comunicazione@attac.org
Plus d'informations : www.attac.org/italia - italia@attac.org
Traduction : Francesco Gariazzo, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

## Dans le ciel, rien ne va plus.

1- Le ciel privatisé ?

Par L'USAC CGT - FNTE CGT - CFDT Aviation civile - SNAC CFTC

A Monsieur Lionel Jospin - Premier ministre-Hôtel Matignon - 57, rue de Varenne - 75007 Paris

Objet : Préavis de grève concernant les personnels de la DGAC

Monsieur le Premier ministre,

Les organisations syndicales ci-dessous déposent un préavis de grève concernant les personnels de la DGAC depuis la prise de service de nuit le 5 décembre au soir jusqu'à la fin du service de nuit le 7 décembre au matin pour le motif exposé ci-après.

Les syndicats français se sont réunis régulièrement pour examiner les projets de règlements du « Ciel unique européen ». Ils ont engagé une consultation des personnels dans de nombreux centres. Cette consultation confirme la forte opposition, déjà exprimée lors de la journée de grève du 26 juin 2000, à la mise en place d'un cadre économique permettant la privatisation des services de l'aviation civile en Europe.

Les personnels français rejettent avec force la possibilité, prévue dans le projet de « Ciel unique », de pouvoir faire entrer en concurrence des organismes de circulation aérienne sur toute ou partie du territoire européen.

Ils s'opposent à toute notion de privatisation de ces mêmes services.

Ils s'opposent également à la possibilité de mise en concurrence de services dits « annexes » comme les communications, la navigation, la surveillance, l'information aéronautique ou la recherche et le sauvetage...

Ce volet économique du projet qui vous a été présenté par Mme de Palacio, va à l'encontre de l'objectif premier qui est assigné aux personnels de l'aviation civile de recherche du plus haut niveau de sécurité, tant pour les passagers que pour les populations survolées.

Enfin, le système français d'organisation de la circulation aérienne dans le cadre de la Fonction Publique d'Etat, n'a pas failli dans ses deux missions essentielles qui sont la sécurité et la régularité. Tous les indicateurs des trois dernières décennies le prouvent.

En conséquence, lors du Conseil européen des ministres des Transports des 6 et 7 décembre prochains, les personnels demandent à votre gouvernement de s'opposer au projet de « Ciel unique » tant qu'il comportera un volet économique qui compromettrait les exigences de sécurité des services de l'aviation civile.

Les organisations syndicales signataires du présent préavis seront particulièrement attentives à votre ligne de conduite lors de ce Conseil. Dans cette optique, et conformément à la loi, elles se tiennent à votre disposition pour examiner, lors d'une réunion de conciliation, si vos intentions d'intervention les 6 et 7 décembre répondent aux attentes des personnels.

Nous espérons que votre gouvernement saura tout faire pour respecter ses engagements de maintien des services de l'aviation civile dans la Fonction publique d'Etat et ne restera pas dans l'Histoire comme celui qui a sacrifié la sécurité des usagers aux intérêts financiers.

Les bureaux nationaux des syndicats, L'USAC CGT - FNTE CGT - CFDT Aviation civile - SNAC CFTC

2- La SABENA, histoire d un scandale

Par Daniel Spoel

Est-ce un privilège de l âge de vouloir se repencher sur le passé ou à l inverse une tare due à un manque de modernisme, je vous en laisserai juges. Toujours est-il que j ai eu très jeune un premier contact avec la Sabena : en effet j ai pris pour la première fois un avion de la Sabena, il y a plus de cinquante ans, pour aller à Léopoldville.

Crée en 1923, la Sabena a volé pour la première fois vers le Congo en 1925, et d une manière régulière en 1935. C est dire que la colonie a eu un rôle important dans le développement de la compagnie. Les destinations de la colonie ont toujours été importantes pour l Etat et pour les sociétés coloniales. La Sabena a été une création de l Etat, un instrument de l Etat, certains disent un jouet de l Etat. La Sabena grossissait au sein de l Etat, en 1958, elle occupe déjà 10.000 employés, c est-à-dire à peine moins qu avant la mise en faillite. Mais lorsque la Sabena perdait de l argent, l Etat renflouait. Ce fut l époque du colonialisme, de la compétition entre Etats, du prestige, de la splendeur que l on devait défendre. Cette époque s est poursuivie au-delà de l indépendance de la colonie, la nostalgie aidant, l Etat, les industriels et les colons croyaient qu ils avaient encore un rôle à jouer au Congo.

Devant le gouffre financier du milieu des années 70, on commence à s émouvoir et en 1978, le nouveau patron, Carlos Van Rafelghem, est chargé de faire un plan d assainissement. Les premières suppressions d emplois suivront. L époque de la chasse aux privilèges et aux gaspillages commence.

En décembre 1981, un gouvernement de centre-droit, celui du tandem Martens-Gol, mène une politique résolument néolibérale, anti-keynesienne au détriment du monde du travail : dévaluation du franc, stimulation des placements en actions, diminution des impôts sur les bénéfices, diminution du déficit public, dégraissage des services publics, lutte contre l inflation. La Sabena est dans le collimateur. C est l époque de la lutte contre les dépenses de l Etat. L entrée du privé dans le capital des entreprises publiques commence en 1985, il faut se préparer à la réalisation du marché unique européen.

En 1990, commence la période de la mondialisation des affaires, on encense l esprit d entreprise. Les dirigeants de la Sabena croient qu il faut intégrer la compagnie dans un grand groupe et ils optent pour l expansion. Dès lors en 1990, commence la période des partenariats, d abord avec British Airways et KLM qui ne mettront pas un an à se retirer.

Début 1991, l Etat réinjecte 35 milliards de francs et confie la gestion à un manager venu du privé, Pierre Godfroid, qui va s attaquer en priorité à l emploi : il fait un plan prévoyant la suppression de 2000 postes. Et il cherche toujours des partenaires à l étranger, vous allez comprendre pourquoi un peu plus tard.

En 1992, le sort de l Union européenne est scellé, c est le Taité de Maestricht et l Acte unique, les capitaux sont libres de circuler sans entrave, la direction de la Sabena va pouvoir en profiter, mais pas immédiatement, ils n ont pas encore compris tous les mécanismes. En 1992 aussi, on croit avoir trouvé la mariée pour la Sabena, il s agit d Air France, mais l idylle est de courte durée, le divorce est déjà consommé en 1994, et il met fin à une période transitoire de mariage à l essai.

En mai 1995, l idéologie néolibérale a encore fait des progrès, c est la pleine époque de "hors du privé, point de salut", tous s y mettent. Alors que Jean-Luc Dehaene est Premier ministre et Michel Daerden ministre des Transports, Swissair entre dans le capital de Sabena à concurrence de 49.5%, tous se félicitent. En novembre 1995, Pierre Godfroid, toujours en poste, lance l offensive et dénonce l ensemble des conventions collectives avec le personnel, il s ensuit une grève. Appelé à la rescousse, le gouvernement se retranche derrière le principes de gouvernance. Cité par Le Soir, Jean-Luc Dehaene déclare que "la Sabena est une une entreprise dans laquelle Swissair est potentiellement majoritaire, et qui a un statut privé". Il ajoute que le ministre des Transports Michel Daerden n interviendra pas, ni l Etat-actionnaire "Un bon actionnaire respecte l autonomie dont dispose la direction dans une société". Ce qu il n ajoute pas, mais il le pense peut-être, en vertu de la compétition qu il préconise, est qu un bon employé est un employé qui se laisse amputer d une partie de ses revenus et qui se laisse licencier.

Grâce à ces propos, Pierre Godfroid a été réconforté et peu de temps après, il déclarait : "Swissair a bien compris que je ne représentais pas la pierre d'achoppement dans ce dossier, mais que si la Sabena veut être rentable, il faut appliquer le plan d'affaires dans le cadre de la mondialisation de l'économie". Malgré qu'il répète le dogme de mondialisation de l'économie, il y laissera néanmoins son poste. Avec Swissair la période de liquéfaction de la Sabena a commencé, selon les bons principes néolibéraux appliqués dans le cadre de la mondialisation de l'économie. On a compris le bon usage que l'on peut faire de la libre circulation des capitaux, de la financiarisation de l'économie, la Suisse est un modèle en soi. Elle se terminera par la liquidation de la Sabena.

Swissair, l'entreprise privée, va liquéfier la Sabena, sucer le liquide, le transférer ailleurs à son profit. Malheureusement, Swissair opte aussi pour l'expansion, et la grenouille suisse voudra se faire aussi grosse que British Airways, Lufthansa, American Airlines, United Airlines, Delta Airlines. Elle éclatera la grenouille suisse, entraînant AOM-Air Liberté, Air Littoral et Sabena dans sont sillage.

Swissair organise le transfert vers la Suisse de la gestion des activités commerciales (AMP basée à Londres), des activités informatiques (Atraxis), le catering (Gate Gourmet), les pièces détachées, l'entretien. Swissair supprime à son profit certains vols intercontinentaux. La direction est maintenant assurée par Paul Reutlinger, un suisse dont la rondeur et l'affabilité tranchent avec la minceur et la brutalité du patron précédent. L'Etat, représenté par ses administrateurs, laisse faire, le ministre de tutelle laisse faire. Tous sont tellement confiants de la "bonne gestion" du privé.

La Sabena va même renouveler sa flotte, le 18 novembre 1997, elle annonce qu'elle va acheter 34 Airbus A320, abandonnant son fournisseur habituel, l'américain Boeing. Achetons européen ! La Swissair a déjà des Airbus, on va pouvoir se les partager. Estimation du budget 50 milliards de francs. Pour une telle somme, il fallait un montage financier subtil et le piège va se refermer sur la Sabena.

Qui est à l'origine de ce montage, Paul Reutlinger ou Patrick du Bois, alors secrétaire général de la Sabena ? Ce dernier prétend maintenant avoir prévenu le conseil d'administration que la Sabena ne pouvait se permettre que d'acheter 13 avions, mais le conseil a avalisé l'achat des 34 avions et le montage financier.

Quel est le montage financier ? C'est un montage classique dans le privé, et Patrick du Bois devait bien connaître ce type de mécanisme. En effet c'est un ancien de Mc Kinsey. Mc Kinsey, comme les autres consultants et auditeurs d'entreprises tels que KPMG (souvenez-vous Lernhout & Hauspies), Accenture (anciennement Arthur Andersen), Price Waterhouse, Cap Gemini Ernst Young le proposent très régulièrement à leurs clients. Il s'agit de passer par une société écran, une société fiduciaire, une trusty en anglais, permettant de cacher bien des choses. Le partenaire financier, la société écran en d'autres termes, est propriétaire de l'avion, il refacture l'utilisation des avions au prix qu'il veut à son client, en l'occurence la Sabena. Et le financement du leasing n'apparaît pas au bilan de la Sabena, ce qui trouble le jeu, assombrit la transparence.

Les sommes facturées peuvent passer par l'étranger, par un paradis fiscal ou plusieurs paradis fiscaux. Et la Suisse est bien évidemment un paradis fiscal. Les fiducières ou truties utilisent les paradis fiscaux qui sont des espaces sans loi dont se sert la finance internationale pour noircir et/ou blanchir de l'argent.

Je vais prendre un exemple de montage qui est devenu célèbre, celui de Total Elf et de l'Erika.

La société propriétaire de l'Erika était une société écran dans un paradis fiscal, la cargaison de l'Erika est vendue par Total Elf France à Total Elf Bermudes à un prix de session qui n'a rien à voir avec le prix de vente réel, Total Elf Bermudes revend la cargaison au prix de vente réel à l'acheteur italien. Conclusion, des profits occultes (noircis) ont été transférés aux Bermudes. Ils permettent de faire ce qu'on veut de ces montants, par exemple payer des commissions.

Il y a des relations entre Total Elf et l'Etat français. Dans l'affaire des frégates vendues par la France à Taiwan, affaire dans laquelle on retrouve Total Elf et Roland Dumas.

Les paradis fiscaux sont utilisés par et pour l'évasion fiscale, le commerce national et international légal et illégal, la navigation maritime internationale (les pavillons de complaisance), les compagnies aériennes, les sociétés de sécurité, les services secrets des

Etats, les armées privées, les firmes transnationales les trafics d'armes, les organisations criminelles (drogue, prostitution, etc...) et le terrorisme international.

On navigue en pleine virtualité. Comment lutter contre les effets pervers du système ?

Il ne sert à rien de cibler les lieux qui sont fictifs, ni les principales fonctions qui se transforment et s'autotransforment. Il y a des sociétés écran, qui ne sont que des boîtes aux lettres. Si on s'attaque à une société écran, celle-ci disparaît. Les sociétés écran sont des trusties, des sociétés fiduciaires, des cabinets juridiques internationaux, des banques internationales, des traders. Les donneurs d'ordre sont les multinationales, parfois même des Etats, ils construisent des structures qui ont l'apparence de la légalité pour exploiter l'illégalité. Comment atteindre alors le système ?

Il faut d'abord essayer de comprendre son mode de fonctionnement, on peut proposer quatre principes :
1- le masquage virtuel des responsabilités et de la propriété,
2- la division virtuelle des opérations : une société de commercialisation, une société de transport, une société de gestion du personnel, etc... ,
3- l'éparpillement géographique,
4- le principe d'évanescence, la société est mise en faillite en cas de problème.

C'est donc à ce type de montage que se sont livrées la Sabena et la Swissair. Comme il est impossible que la direction et le conseil d'administration n'étaient pas au courant, à moins d'être tout-à-fait incompétents, les ministres de tutelle et les Premiers ministres devaient être au courant aussi. Le mécanisme a donc permis à la Swissair de surfacturer la location des appareils, de diviser virtuellement les opérations, comme l'a montré l'étude des pilotes. L'argent de l'Etat, de la collectivité, a donc été détourné avec la complicité de la direction de la Sabena, de son conseil d'administration, du ministre de tutelle.

Le 19 novembre 1997, Le Soir écrivait "Si les actionnaires belges et suisses ont donné le feu vert à un investissement aussi important, c'est bien un témoignage de confiance dans l'avenir de la Sabena". La confiance est un autre pilier du néolibéralisme.

En 1998, la Sabena renoue avec les bénéfices, 771 millions de francs, la confiance conforte les gouvernants. Mais en 1999, elle accuse une perte consolidée de 563 millions, la confiance ne disparaît pas pour autant.

Depuis la décision d'achat du 18 novembre 1997, personne n'a rien remis en question, pas même le nouveau gouvernement de Guy Verhofstadt, ni le ministre Rik Daems. Toutefois, le 8 novembre dernier, Guy Verhofstadt a reconnu que la décision d'adosser la Sabena à Swissair n'était pas le meilleur choix, c'était celui de Jean-Luc Dehaene, il pense que cela suffira à sa défense. Et il ajoutait "Mais au moment de la signature avec Swissair, toute la Belgique politique y a cru. Il ne faut pas oublier que la compagnie était malade depuis vingt ans".

Si le Premier ministre pense que la société était réellement malade depuis vongt ans, ce qui n'est pas exact, mais on va y revenir, il y aurait dû y avoir une gestion très attentive du dossier en fonction du risque potentiel. Cette gestion attentive a-t-elle eu lieu ? Tout laisse penser le contraire lorsqu'on sait qu'on a fait aveuglément confiance à la Swissair sans mesurer les conséquences des décisions.

Autre élément douteux dans la gestion du dossier : au moment de l'acquisition des airbus, le constructeur français offre deux simulateurs de vols pour la formation des pilotes, la direction les revend à deux banques qui s'empressent de les louer à la Sabena, cette opération est appelée "sale and lease back". Elle augmente les frais d'exploitation, mais permet d'avoir rapidement des liquidités ce que recherchaient les dirigeants de la Sabena compte tenu de la sous-capitalisation constante de la compagnie. Cette technique douteuse a aussi été pratiquée par Etienne Schouppe, administrateur délégué de la SNCB, qui sera inculpé en 1999 avec son directeur financier de faux et usage de faux, puis d'escroquerie, sans toutefois être inquiété.

En le 26 avril 2000, pour parfaire la privatisation, ah idéologie quand tu nous tiens, le gouvernement de Guy Verhofstadt signe un accord avec SAir Group qui prévoit que la part du privé, de la multinationale suisse, passera de 49.5% à 85% des actions.

Paul Reutlinger se réjouit : "Il (l'accord) garantit à long terme l'existence de la Sabena. Je crois que Swissair a montré qu'il était un bon allié". Karel Van Miert, ancien commissaire européen à la concurrence, en est sans doute aussi convaincu, en effet, il siège au conseil consultatif de SAir Group.

Mais la gestion de la Sabena par la société privée SAir Group s'est révélée catastrophique à tous points de vue. Le 23 janvier 2001, le patron de SAir Group, Philippe Bruggiser, est débarqué.

Le 3 février c'est le tour de Paul Reutlinger, le 9 mars c'est la démission collective du conseil d'administration de SAir Group. Le 27 avril, lors d'une réunion restreinte (ce qu'on appèle le kern), le gouvernement de Guy Verhofstadt démissionne de force le conseil d'administration et ne donne pas décharge à Philippe Bruggiser et à Paul Reutlinger. Fred Chaffart, ex-Générale de Banque, CBR, Raffineries Tirlemontoises, IPPA, est nommé à la présidence du conseil. Qu'est-ce qui change ? Rien !

Christophe Müller est nommé administrateur délégué, on reprend les plans de redressement, le dégraissage. On renégocie avec SAir Group, mais cette fois avec Mario Corti, ex-patron de Nestlé qui a été rappelé à la rescousse.

Le 24 septembre 2001, restructuration en Suisse et le 2 octobre il y a demande de concordat.

Rik Daems, un des chantres de la gestion du privé, déclare : "Une fois de plus, Swissair n'exécute pas un accord qui avait été conclut cet été. On va raviver les actions en justice en cours et en envisager d'autres. A la Sabena, il faudra que tout le monde serre les coudes, car on va vivre des moments difficiles. Mais les Suisses ne doivent pas croire qu'ils vont s'en sortir de cette manière".

Le 7 novembre la Sabena est morte. Rik Daems va-t-il s'en sortir de cette manière ?

Rik Daems, Luc Coene, chef de cabinet du Premier ministre et Guy Verhofstadt vont-ils s'en sortir de cette manière ? Au nom du libéralisme, qui a montré toutes ses limites, les ministres VLD ont laissé faire, aveuglés par leur idéologie.

Parce que nous l'avons vu, il s'agit bien de croyances, d'évolution des croyances devant le changement des structures économiques et sociales.

On est passé de l'époque du colonialisme, de la compétition entre Etats, du prestige, de la splendeur que l'on devait défendre à l'époque de la chasse aux privilèges et aux gaspillages commence, puis à l'époque de la lutte contre les dépenses de l'Etat, enfin à l'époque de la mondialisation néolibérale.

Lorsqu'une croyance se rigidifie, s'ossifie, il s'agit d'idéologie, et ici il s'agit de l'idéologie ultraliberalequi veut démanteler l'Etat. Mais qu'attendons-nous de l'Etat dans une démocratie ?

Nous attendons l'institutionnalisation des conflits en permettant la confrontations des intérêts contradictoires, la défense de l'intérêt collectif et l'obtention de compromis acceptables. Qu'avons-nous obtenu avec les ministres du VLD sinon la mort de la Sabena ?

Aveuglés par l'idéologie qui veut que le privé gère mieux que l'Etat, ils n'ont pas contrôlé la Swissair. Ils ont été complices du montage financier qui a permis de transférer des actifs vers la Suisse et de ponctionner la Sabena au travers de sociétés écran, littéralement de la dépecer et d'organiser un mécanisme d'évasion de l'argent public, l'argent de la collectivité, du contribuable.

Rik Daems est incompétent, qu'on nous débarasse de lui. Il a déjà fait assez de dégats, les licences UMTS, la Sabena. Il faut qu'il parte avant de nuire plus encore à la Poste, à la SNCB ou chez Belgacom.

Luc Coene, le chef de cabinet du Premier ministre, n'a rien vu venir, il n'est pas le "super manager" que l'on attend pour les services publics.

Guy Verhofstadt n'est pas un chef d'équipe, il a une conception trop personnelle de la direction du pays, il passe son temps a tenter de jouer les vedetes européennes et internationales. Ce n'est pas un premier ministre, c'est un chef de clan et il ferait mieux de surveiller ses ministres VLD, dans le gouvernement fédéral comme à la région flamande.

Jean-Luc Dehaene n'est pas le sage qu'on nous présente, il faut se passer de ses conseils et de ses services, surtout dans la construction de l'Europe, contrairement à ce que fait Guy Verhofstadt.

On nous promet une enquête parlementaire pour le début du mois de décembre. A quoi va-t-elle servir ?

Daniel Bacquelaine, chef de groupe PRL explique : "la commission aura pour objectif de déterminer les causes et les conséquences de la faillite, y compris les responsabilités politiques". Il n'a pas encore compris que la messe est dite :

la Sabena est morte, que les causes sont le laisser-faire des ministres, des administrateurs de la Sabena et de certains anciens dirigeants de l'entreprise. C'est un mélange d'incompétence, d'irresponsabilité et de rigidité idéologique à moins que ce ne soit autre chose. Ce mélange a débouché une violence structurelle, c'est-à-dire une violence que l'économie et le gouvernement ont fait subir au social, à l'ensemble des travailleurs de Sabena, de ses filiales et de ses partenaires commerciaux. Ce mélange déséquilibre encore plus des finances publiques qui n'en avaient pas besoin. Cette violence est bien matérielle, elle est l'expression du pouvoir, de l'organisation de la primauté du droit économique sur les droits humains.

Nous n'avons pas besoin de commission parlementaire pour organiser de catharsis. Le deuil de la Sabena, nous devrons et saurons le faire, nous sommes tous des Sabénaiens. Nous avons besoin de démissions et d'une enquête judiciaire pour déterminer s'il y a eu fraude, détournement d'actifs ou d'argent, faux en écriture. Ce travail appartient à la Justice, non pas au Parlement.

Si le monde politique a besoin de catharsis, cela ne concerne plus les citoyens.

Daniel Spoel

## Vous avez rendez-vous avec ATTAC

*Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur http://attac.org/rdv pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.*

Samedi 01: DEUTSCHLAND: HANNOVER / F - RANCE: PARIS 11 – THIONVILLE / ITALIA: FROSINONE / SVERIGE: GOTEBORG

Dimanche 02 : FRANCE: PARIS 11 / ITALIA: BRESCIA - FROSINONE

Lundi 03 : AUSTRIA: WIEN / FRANCE: PERTUIS – BAGNOLS – RENNES / SVERIGE : ALINGSAS

Mardi 04: FRANCE: PARIS 11 – PARIS 15 – LOUVIERS – NANCY – NANTES – GRENOBLE – ALES – CHATELLERAULT – JUSSIEU / ITALIA : BOLOGNA / NORGE : ROMERIKE / SUISSE SCHWEIZ : LAUSANNE / SVERIGE : UPPSALA - OREBRO